



La lutte contre les orties

Les orties sont des plantes très communes en Région wallonne. Ces dicotylédones* font partie de la famille des Urticacées et du genre *Urtica* (« celle qui brûle » en latin). Deux espèces d'orties sont fréquemment rencontrées : la grande ortie (*Urtica dioica* L.) et la petite ortie (*Urtica urens* L.). La caractéristique principale de ces orties est de présenter des poils urticants (acide formique) sur les feuilles.

Source :

Crémer S., Knoden D., Stilmant D. et Luxen P. *Le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes*. Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture. Livret de l'Agriculture n° 17 : p 57-63.

La grande ortie (*Urtica dioica* L.) est l'ortie qui pose parfois des problèmes en Région wallonne, la petite ortie n'en pose pratiquement jamais. D'autres espèces d'orties du genre *Urtica* existent également mais elles sont sans problème en prairies comme en cultures. Les espèces du genre *Lamium* sont apparentées aux « orties » (genre *Urtica*). Elles sont intéressantes pour les insectes pollinisateurs.

La grande ortie

La grande ortie est une espèce héliophile* (voire de demi-ombre). Elle apprécie les sols frais à humides, dont le pH est proche de la neutralité, riches en éléments nutritifs (azote et phosphore). Elle forme des colonies compactes. Chaque année, l'ortie repart de bourgeons situés sur les rhizomes pour former ses organes verts.

La grande ortie se reproduit selon deux méthodes. La reproduction sexuée implique généralement chez elle la présence de plantes mâles et de plantes femelles (espèce le plus souvent dioïque*). La floraison a lieu entre juin et septembre - octobre. Après fécondation, une plante située en pleine lumière peut donner jusqu'à 20.000 graines (akènes*) qui n'ont pas de dormance et peuvent dès lors germer 5 à 10 jours après avoir atteint la maturité. Elles peuvent rester viables de nombreuses années dans le sol.

Les rhizomes servent à la reproduction asexuée. Grâce à ce système, la grande ortie est capable de coloniser un grand espace en quelques années. Dans ces colonies, toutes les autres plantes sont rejetées car la concurrence est très forte vis-à-vis de la lumière. En effet, l'ortie a cette capacité de grandir plus haut et plus vite que d'autres plantes afin de sortir ses pousses à la lumière.

La grande ortie est assez tolérante aux métaux lourds.

La grande ortie est une plante très nutritive ; elle est riche en minéraux et en oligo-éléments et très riche en protéines (21 à 23 %). Les orties, après fanage, perdent leur propriété urticante et fournissent un bon fourrage. En prairie de fauche, l'ortie ne doit donc pas être nécessairement combattue.

Par ailleurs, au-delà de l'usage comme fourrage pour les herbivores, il existe des techniques visant à valoriser l'ortie comme aliment pour la volaille et les monogastriques. Les éleveurs de dindons en fournissent systématiquement pour éviter les carences alimentaires et la « crise du rouge ».

L'ortie est comestible et peut être utilisée en potage. Elle est très riche en fibres. Elle servait autrefois à la fabrication de vêtements. Elle a également de nombreuses propriétés médicinales et entre dans la préparation de certains cosmétiques.

* voir "glossaire" fin d'article

La grande ortie



Noms communs : grande ortie, ortie des jardins, ortie dioïque*

Nom scientifique : *Urtica dioica* L.

Classification : Urticacées, dicotylédones*

Caractéristiques générales: plante vivace*, dioïque*, hémicryptophyte* à rhizomes* jaunes, urticante

Taille: peut atteindre plus d'1,5 m; peut devenir rapidement très envahissante

Tige: dressée, quadrangulaire et couverte de poils urticants

Feuilles: de couleur vert foncé, opposées, pétiolées, stipulées, ovées (ovales) et dentées, velues sur les deux faces. La dent extrême est pointue et plus grande que les dents latérales

Fleurs: petites, unisexuées, verdâtres et disposées en grappes pendantes par rapport à l'axe des feuilles (dans la partie supérieure de la tige pour les femelles et sous forme de chatons pour les mâles)

La petite ortie

Elle se rencontre principalement sur des sols secs, riches en azote et autres éléments nutritifs. Elle est très fréquente sur sols basiques. Elle se répand facilement grâce à une production importante de graines, mais n'est jamais envahissante, du fait notamment de l'absence de rhizome*. Leur germination a lieu du printemps à la fin de l'été et la floraison a lieu de mai à septembre. La reproduction asexuée est inexistante excepté si l'on coupe la racine-pivot ; celle-ci est alors capable de redonner de nouvelles pousses.

Méthodes de lutte contre les orties

1. La prévention

Il faut avant tout veiller à prévenir les excès d'azote et de phosphore et à maintenir le gazon fermé pour empêcher la germination des semences présentes dans le sol. Si une tache d'orties est présente dans la parcelle, il faut éviter d'en disperser les rhizomes* par un travail mécanique du sol (fraise, charrue, ...).

2. La fauche

Les orties peuvent être maîtrisées par des coupes fréquentes, ce foin non lignifié sera apprécié par le

bétail. Celles-ci doivent être réalisées avant la floraison des orties, qui se situe de juin à septembre-octobre, de manière à éviter leur propagation par la production de graines. Après floraison, le foin très lignifié et peu feuillu présente peu d'intérêt.

3. Le pâturage

Les orties sont très peu consommées en vert par les animaux. Par contre, tous les animaux (bovins, ovins, équins, ...) consomment volontiers les orties séchées, après une fauche des refus notamment.

4. La lutte chimique

Le meilleur moment pour traiter cette adventice se situe avant la floraison, lorsque les plantes ont développé suffisamment de feuilles.

Attention, toutes les substances actives (matières actives) préconisées ci-après détruisent également le trèfle et les légumineuses. Il est important de respecter le délai recommandé avant de remettre les animaux au pâturage car, comme expliqué plus haut, l'ortie qui est dédaignée par les animaux tant qu'elle vit, est très appréciée dès qu'elle est morte et séchée. Si ce délai n'est pas respecté après un désherbage sélectif contre celle-ci, les animaux brouteront les orties mortes avec des risques d'intoxication par les résidus d'herbicides.

* voir "glossaire" fin d'article

La petite ortie



Noms communs : petite ortie, ortie grièche, ortie piquante, ortie brûlante

Nom scientifique : *Urtica urens* L.

Classification : Urticacées, dicotylédones*

Caractéristiques générales: plante annuelle, monoïque, à racine pivotante. Elle est plus petite que la grande ortie et n'a pas de rhizome*

Taille: de 15 à 60 cm

Tige: quadrangulaire

Feuilles: opposées, arrondies, ont des poils urticants et une dentelure grossière. Elles ont une coloration vert tendre

Fleurs: petites

Glossaire

Akène : fruit sec monosperme (qui ne contient qu'une graine), indéhiscent (qui se détache en entier de la plante mère).

Cotylédon : première « feuille » de la plantule, déjà présente dans l'embryon, à l'intérieur de la graine. Elle est souvent différente des feuilles qui apparaissent ensuite. Le nombre de cotylédons permet de classer les angiospermes en deux groupes : les mono- et les dicotylédones.

Dicotylédone : voir Cotylédon.

Dioïque : qualifie une espèce végétale ou une plante chez laquelle les organes mâles et femelles sont portés par des individus différents. Contraire de monoïque.

Héliophile : qualifie une plante présentant des besoins en lumière élevés pour pouvoir se développer de manière optimale.

Hémicryptophyte : qualifie une plante dont les bourgeons passent la mauvaise saison à la surface du sol, protégés par une rosette de feuilles persistantes ou des écailles.

Rhizome : tige fortement modifiée, le plus souvent souterraine, assurant un rôle de persistance pendant la saison défavorable. Ces tiges sont minces et allongées (chardon) ou bien courtes et charnues (rumex). Elles sont à la base de la multiplication végétative.

Vivace : qualifie une plante qui persiste plusieurs années voire plusieurs siècles (arbres).

PRINCIPAUX TRAITEMENTS CHIMIQUES CONTRE LES ORTIES

Nom commercial	Dose /ha	Dose en localisé par litre d'eau	Efficacité	Applicable sur prairies < 1an	Sélectif des légumineuses	Délai avant récolte ou pâturage
Bofix	4 à 6 litres	12 ml	xx	oui	non	7 jours
Bofort	2 litres	4 ml	xxx	oui	non	8 jours
Garlon		4 ml	xx	non	non	14 jours
Starane	2 litres	4 ml	xx	oui	non	7 jours

* voir "glossaire" fin d'article